

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 25 Février 2021

L'an deux mille vingt et un le 25 février à 18h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Associations du Conseil Municipal sous la présidence de Chantal CALVET, Maire.

Présents : OLIVARI Jeannine, MONE Henri, GOURBIN Thomas, OLIVIERI Gérard, OLIVIERI Chantal, DANJON Anne-Renée, GLORIES Marc.

Absents : Olivier MONE procuration à Henri MONE, Sébastien LABRIC procuration à Thomas GOURBIN

Secrétaire de séance : Joëlle OLIVE

Date de la convocation: 18 Février 2021

Mme Le Maire donne lecture du Procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 66 (SPANC 66).

Mme. Le Maire propose au Conseil Municipal de voter la modification des statuts du SPANC 66.

La création de ce syndicat ayant plus de 10 ans, la Préfecture a demandé la refonte générale des statuts avec une reformulation de certains articles.

Après avoir entendu l'exposé de Mme. Le Maire, le Conseil Municipal a l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** la modification des statuts du SPANC 66 comme annexée à la présente.

Point sur l'EPIC des bains

A ce jour la situation financière de l'EPIC est très tendue, il ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat si ce n'est le chômage partiel. Il ne rentre dans aucune conditions d'attributions des aides. La seule possibilité qu'il lui reste c'est d'augmenter le Prêt garantie par l'Etat (PGE) mais il faut pouvoir le rembourser après.

Anne-Renée DANJON a listé les choses qu'il faudrait faire. Il est important de travailler sur la sécurisation du site car en cette période des intrus en profitent pour aller se baigner malgré l'alarme

Les gendarmes sont intervenus. Il y a également la même population qui fréquente les bains sauvages qui s'installent avec leur fourgon aménagé sur le parking des Bains. Il serait envisageable de mettre en place une barrière à l'entrée du parking principal afin d'éviter que ces véhicules y stationnent.

Il y a également des travaux d'entretien à réaliser avec l'aide des employés communaux.

Mme le Maire demande au Président de l'Epic de faire en sorte que le conseil d'administration s'implique. Il serait bon que chacun puisse apporter ses réflexions et voir ce qui pourrait être ou améliorer ou modifier.

Ramassage des ordures Ménagères

Le stationnement anarchique de la Rue de S Thomas (alors qu'il est interdit d'y stationner) pose de plus en plus de souci surtout pour le ramassage des ordures ménagères qui pratiquement toutes les semaines ne peut passer. Les services de gestion du ramassage des ordures ménagères de la Communauté de Communes Conflent Canigo ont lancé un ultimatum en demandant de trouver une solution sous peine de régler définitivement le problème en supprimant les containers de la rue, en obligeant les administrés à aller amener les déchets dans les containers sur le parking. Un courrier a été adressé aux riverains afin de les sensibiliser une fois de plus !!!

Point sur le camping

La gestion du camping a été attribuée par Délégation de Service Public (DSP) à Mme LEPINE Audrey et M MAES Mickaël. Ils ont été reçus en Mairie afin de dresser un bilan du futur fonctionnement du camping. Ils vont continuer en partenariat avec l'Epic des Bains, l'office de tourisme du Conflent afin d'attirer la clientèle. Ils vont essayer d'organiser des soirées barbecue, des randonnées, en partenariat également avec les producteurs locaux, l'épicerie du village.

Ils demandent si le site peut être sécurisé par la mise en place d'une barrière à l'entrée. Dans un premier temps ce sera une barrière manuelle que la mairie fera installer. Ils vont installer 2 éco containers pour lesquels les employés communaux vont réaliser les travaux d'écoulement des eaux. Un compteur d'eau vient d'être posé par les employés communaux.

Le camping sera ouvert du 3 avril au 07 novembre 2021.

Tour de France 2021

Une étape du tour de France passera par Fontpédrouse le dimanche 11 juillet

Une fermeture de la RN116 est prévue pour une durée de 3 à 4h. il faut prévoir la fermeture des embranchements : Route de Llar, Route de la Gare et les entrées du village. Il va falloir quantifier le nombre de barrières nécessaires et si besoin s'en faire prêter par d'autres communes.

Salle Victor Martinez et Bâtiment ancienne auberge de Prats Balaguer

Mme Le Maire va solliciter le CAUE pour une étude relative à la sonorisation de la salle Victor Martinez.

Une étude a déjà été demandée pour le bâtiment de l'ancienne auberge de Prats qui devrait nous être restituée courant avril ainsi que pour l'aménagement des abords de l'église de Prats.

Travaux sur le canal

Il y a beaucoup de travaux à réaliser sur le canal pour une mise en eau au 1^{er} mai, il faudrait prévoir un hydro-cureuse ainsi que l'achat de tuyaux noirs et coudés. Les seuls endroits du canal qui n'auraient pas bougé sont avec des buses béton en U.

Séance levée à 20h45